

ANALYSE DU PROGRAMME DE LANGUES ANCIENNES EN COLLEGE

Le préambule

Il a le mérite de mettre en avant plusieurs principes importants et tout à fait positifs :

- la dimension transdisciplinaire de l'enseignement des langues anciennes dont le programme est intitulé « langues et cultures de l'Antiquité ».
- l'importance de la lecture des textes anciens, de l'apprentissage des langues anciennes dans la connaissance de la langue française et des langues étrangères et notamment européennes.
- l'exploitation de tous les types de médias.
- la nécessité d'aborder tous les aspects de la culture antique : histoire des idées, société, faits religieux, culture scientifique et technique.
- la variété des supports d'études et notamment tous les outils et ressources TICE disponibles.

Mais on y trouve aussi les ingrédients de l'idéologie « socle commun » :

- l'ancrage sur le pilier « culture humaniste », alors que les langues anciennes n'y ont jamais été évoquées
- l'intégration de « l'enseignement de l'histoire des arts, B.O. n°32 du 28 août 2008 » auquel il faudra accorder « une place privilégiée du cours de latin et de grec ».
- la nécessité d'aborder les faits de langue et le lexique à partir des textes avec « un temps spécifique réservé à l'apprentissage de la langue ». Serait-ce, comme en français, un retour vers la leçon de grammaire pure ?

I. Lire, comprendre, traduire et commenter les textes :

A. Lire et comprendre :

- rappel de l'objectif majeur : « la lecture des textes »
 - nouveauté positive des instructions officielles : elles proposent des exemples de modes de présentation (texte décomposé en unités de sens simplifiées, texte appareillé avec groupes fonctionnels mis en évidence..., texte en alternance latin ou grec / français, textes bilingues avec présentation juxta/para-linéaire) pour lesquels on aura recours aux TICE,
 - diversification également des approches proposée : lecture cursive, lecture analytique
 - variété des modes de lecture des textes : lecture orale, lecture collective et lecture silencieuse.
- grande variété et nombreuses suggestions d'exploitation tout à fait positives

B. Traduire :

- La traduction est présentée comme « une activité fondamentale du cours de latin et de grec ».
- « un usage judicieux du mot à mot » est suggéré
- pratique des « comparaisons de traductions » aussi pertinentes pour la maîtrise du français
- des « ateliers de traduction » réguliers pour savoir manier les dictionnaires de latin, de grec et de français.

C. Commenter :

- grande liberté donnée : le commentaire qui doit accompagner la lecture et la traduction du texte doit associer diverses perspectives : linguistique, stylistique, historique, esthétique.
- en relation avec l'histoire des arts.

II. L'étude de la langue :

- Les nouveaux programmes rappellent que « les connaissances lexicales et grammaticales », en lien avec le français, ne sont pas une fin en soi mais « avant tout des outils de lecture ».
- La démarche adoptée doit être « réflexive » : observation des faits de langue → compréhension → mémorisation → réinvestissement. **Démarche tout à fait essentielle**
- **Une plus grande liberté est accordée aux professeurs** : « en relation avec les textes étudiés et selon la nécessité pédagogique, le professeur peut privilégier dans une séance les apprentissages linguistiques systématiques et les exercices d'entraînement ou de manipulation lexicale ou grammaticale. »

A. Le lexique

- apprentissage systématique (et fréquentiel) d'un fond lexical tout à fait positif, en contexte et / ou de manière thématique. L'accent est mis sur les mots-outils structurant, mais aussi sur l'étymologie et la formation du vocabulaire (en latin ou grec comme en français) à l'aide des affixes ajoutés aux radicaux. Rapprochement bénéfique avec le français.

B. La grammaire

- apprentissage progressif avec dès le début un rôle important de l'identification des groupes de mots et des formes fléchies. → à mettre en rapport avec le français
- principes : repérer / expliquer / mémoriser / réinvestir.
- cohérence du système morphologique et syntaxique à souligner.
- nécessité de vérifier si « les savoirs grammaticaux nécessaires sont maîtrisés en français » et y pourvoir le cas échéant.

Nous tenons toutefois à rappeler que l'enseignement des langues anciennes est également de nature à faciliter l'apprentissage de nombreuses langues étrangères.

III. Les thèmes et les textes

La progression sur les différents niveaux obéit à une cohérence chronologique et thématique, plus convaincante et pertinente que par le passé.

- Les nouveaux programmes recommandent l'élaboration d' « au moins cinq séquences se complétant » et abordant « chacun des trois grands domaines (Histoire et vie de la cité, Vie privée, vie publique, Représentations du monde »). Plus grande diversité !

→ Cette répartition en trois grands domaines que l'on retrouve de la cinquième à la troisième a le mérite d'éviter l'écueil fréquent qui consiste à se concentrer essentiellement en cinquième et en quatrième sur la sphère privée et à n'aborder en troisième que ce qui relève de la vie publique ou politique, engendrant par là-même la lassitude des élèves de ce niveau.

- Plus grande liberté également dans l'agencement de ces séquences et le cadre du programme : « le professeur ne s'interdira pas de sortir du cadre du programme pour bâtir quelques séances en prenant appui sur l'actualité culturelle et le contexte local. », mais aussi dans le choix des textes « dont la liste n'est pas limitative ».

→ Le corpus ne se limite plus au latin dit classique, mais s'ouvre très largement à l'Antiquité dite « tardive » et même au latin qu'on appellera « moderne », notamment grâce à la nouvelle rubrique proposée par les programmes intitulée : « le latin après le latin : d'Érasme à Astérix ». **Mais il est dommage que cela se limite à la 3^{ème}. Ne pourrait-on pas la traiter à chaque niveau ?**

- Point positif : suivent de nouveaux tableaux synthétiques très complets avec de nombreuses suggestions intéressantes.

Remarques sur les tableaux et les progressions proposés :

1°- thèmes d'étude et textes :

- la poésie amoureuse apparaît en 3^{ème} alors qu'en français la poésie lyrique est au programme de la 4^{ème}. Parallèle difficile à faire en ce cas.

- il faudrait peut-être accorder une plus grande place à la question des genres et des registres. Ainsi s'intéresserait-on notamment à l'épopée, à la fable, aux récits historique, mythologique et merveilleux en 5^{ème}, à la comédie, à l'épistolaire, aux récits historique et fantastique en 4^{ème}, à la poésie lyrique et engagée, à l'autobiographie, à la tragédie, aux récits historique, mythologique et fictionnel (le roman antique), aux textes scientifiques (explicatifs) en 3^{ème}.

- des propositions intéressantes d'ouverture vers l'histoire des arts adaptées à ces domaines et thématiques.

Ne pourrait-on envisager un rapprochement également entre la littérature et la musique ?

2°- la langue :

- encore une fois : le programme pour chaque niveau est trop riche, surtout en grec où il paraît très difficile de pouvoir tout faire en une année.

- quelques incohérences :

* il semble difficile d'aborder le subjonctif imparfait en latin en 4^{ème}, alors qu'en français les élèves ne l'ont pas encore vu (le subjonctif passé est au programme seulement en 3^{ème}). Pourquoi ne pas attendre la 3^{ème} ?

* il semble également difficile de traiter l'ablatif absolu dès la 5^{ème} étant donné la lourdeur du reste du programme et le manque d'heures (seulement 2 heures !!). Ne pourrait-on l'envisager en 4^{ème} ?

3°- les compétences attendues :

- Elles sont claires dans l'ensemble

4°- thèmes et textes :

- entrée sous forme de tableau et en fonction des niveaux tout à fait intéressante

- des suggestions précises de textes, des propositions d'extraits précisément référencés : chapitre, paragraphe, vers ou lignes... pour chaque ensemble thématique, avec une liste de mots assez suggestive, mais il ne faudrait pas qu'elle soit limitative.

